

DEIS

DIPLÔME D'ÉTAT D'INGÉNIERIE SOCIALE

◦ **DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 7**

TAUX DE
RÉUSSITE

85,7 %
DIPLÔME 2024

DEMANDEURS D'EMPLOI

-

SALARIÉS

-

APPRENTIS

DIPLÔME ACCESSIBLE
PAR LA VAE



IRTS

FRANCHE-COMTÉ

INSTITUT RÉGIONAL

DU TRAVAIL SOCIAL

DE FRANCHE-COMTÉ

**1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON**

irts-fc.fr

LE MÉTIER

Les titulaires du diplôme d'Etat d'ingénierie sociale sont des experts des politiques sociales, de l'action sociale et médico-sociale. Le croisement des connaissances professionnelles et des connaissances pluridisciplinaires leur permet d'analyser et de problématiser des questions sociales, d'interroger les politiques et les actions, de proposer ou de conduire des programmes ou des projets complexes, de les évaluer et de mobiliser les ressources humaines nécessaires. Leurs compétences les appellent à occuper des fonctions dont l'agencement dépend des organisations qui les emploient, mais qui s'articulent autour :

- De l'expertise et du conseil
- De la conception et du développement
- De l'évaluation

LA FORMATION DEUX POSSIBILITÉS

La formation DEIS est adossée à un Master de Sociologie – Parcours socio-anthropologique – de l'UFR SLHS de l'université de Franche-Comté qu'il est possible d'obtenir en parallèle.

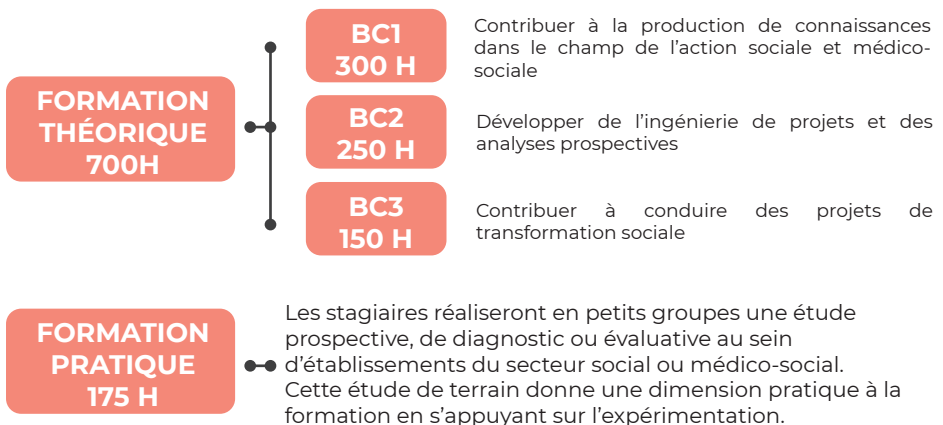
Les enseignements se déroulent sur les sites de l'IRTS de Franche-Comté et de l'UFR SLHS de l'université de Franche-Comté.

1 - Le candidat s'inscrit dans une démarche d'acquisition de la certification globale (les 3 blocs de compétences) sur 27 mois en alternance de septembre N à novembre N+2

2 - Le candidat s'inscrit à un ou plusieurs blocs de la formation et obtient, à son rythme, une attestation de compétences délivrée par un jury de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS). Les blocs de compétences sont acquis à titre définitif.

► **700 H DE FORMATION THÉORIQUE** pour une certification globale réparties en 3 blocs de compétences. Allègement possible selon expérience, statut et formation

► **175 H DE FORMATION PRATIQUE**



** En fonction des diplômes déjà obtenus, un parcours partiel peut vous être proposé (dispenses, allègements ...)*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Devenir un cadre de l'action sociale capable de mener des travaux de recherche, concevoir et conduire des actions, mobiliser des ressources humaines.

Acquérir des compétences :

- Conception et conduite de projets : analyse prospective, et/ou évaluative, ingénierie de programmation.
- Communication et ressources humaines intra et interinstitutionnelles, animation de collectifs de travail, promotion des processus formatifs.
- Analyse de problématiques sociales complexes.

LES CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est accessible en formation initiale et en formation continue tout au long de la vie, et par la VAE.

Les candidats à la formation DEIS, doivent pouvoir justifier d'un diplôme de niveau 5, 6 ou 7 assorti ou non d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale, selon l'arrêté du 2 août 2006 (article 2) et satisfaire aux épreuves de sélection.

LE FINANCEMENT

- ▶ **Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté**
- ▶ **Apprentissage**
- ▶ **Plan de développement des compétences de l'employeur**
- ▶ **CPF / Transitions Pro**
- ▶ **Financement personnel**
- ▶ **Pôle emploi (projet de reconversion)**

CO-FINANCEMENT POSSIBLE



INSCRIPTION SUR NOTRE SITE
WWW.IRTS-FC.FR
DE MARS À JUIN

Étude de dossier
+
Entretien

MODALITÉS D'ADMISSION

Arrêté du 2 août 2006 relatif au DEIS, article 3

La procédure d'admission comprend la constitution par le candidat d'un dossier d'admission et une épreuve d'admission.

ETUDE DE DOSSIER

Le dossier est examiné par le responsable de la formation. Les différentes pièces fournies doivent attester de la recevabilité de la candidature et permettent, par ailleurs, d'évaluer, la cohérence du projet de formation.

Cette étude mettra l'accent sur les documents suivants :

- Les conditions d'inscription remplies
- Le CV
- Le texte de présentation personnalisé du parcours professionnel (8 à 10 pages)

Le candidat dont le dossier aura été retenu sera convoqué à l'épreuve orale d'admission

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

1 NOTE SUR 20 – DURÉE 45 MINUTES

L'entretien se déroule en présence d'un jury composé de 2 personnes, un formateur et un professionnel, sur la base du curriculum vitae et du texte de présentation personnalisé du parcours professionnel. Cet entretien permet d'apprécier la manière dont le candidat envisage la fonction, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la mission.

SE RENSEIGNER

Gérard CREUX

Responsable de formation
gerard.creux@irts-fc.fr

Sylvie VERGER

Secrétariat pédagogique
deis@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

referent.handicap@irts-fc.fr

